

AVIS AUX MEMBRES POTENTIELS
CONCERNANT L'AUDITION DE LA DEMANDE DE DÉSISTEMENT
DES ACTIONS COLLECTIVES INTENTÉES À L'ENCONTRE DE LA
BANQUE NATIONALE DU CANADA ET DE LA FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE INC. EN LIEN AVEC L'AFFAIRE POSEIDON
CONCEPTS CORP.

Veillez noter qu'une audition aura lieu le 28 juin 2016, au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1B6, salle 15.07 à 14h, où le demandeur Adam Kegel et la demanderesse Marian Lewis vont requérir la permission de la Cour supérieure afin de se désister de leurs requêtes pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et une action en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* datées respectivement du 22 février 2013 et du 31 juillet 2014, intentées à l'encontre de la Banque Nationale du Canada et la Financière Banque Nationale Inc. L'audition sera présidée par l'honorable juge Stephen W. Hamilton, j.c.s.

Un membre potentiel qui désire s'opposer au désistement doit informer les avocats des demandeurs par courriel à l'adresse suivante : siskindsmontreal@siskindsdesmeules.com au plus tard le 27 juin 2016 à 16h30, en y indiquant brièvement la nature et les motifs de l'opposition, ainsi que ses coordonnées. Un membre potentiel qui s'oppose au désistement peut assister à l'audience (seul ou représenté par avocat) pour présenter ses observations au tribunal. Un membre potentiel qui ne s'oppose pas au désistement n'est pas tenu d'assister à l'audience ni de prendre d'autres mesures.

Dans l'éventualité où le désistement des actions collectives est autorisé, les effets de l'article 2908 du *Code civil du Québec* vont cesser et le délai de prescription va recommencer à courir.

Le présent avis ne constitue pas une opinion juridique et vous pourriez vouloir consulter votre propre avocat.

NOTICE TO POTENTIAL MEMBERS
CONCERNING THE HEARING OF THE REQUEST FOR A
DISCONTINUANCE OF THE CLASS ACTIONS
COMMENCED AGAINST NATIONAL BANK OF CANADA AND
NATIONAL BANK FINANCIAL INC. IN RELATION TO THE
POSEIDON CONCEPTS CORP. MATTER

Take notice that a hearing will be held, on June 28, 2016, at the Montreal Courthouse, located at 1, rue Notre-Dame East, Montréal, Québec, H2Y 1B6, room 15.07 at 2:00 pm, at which time petitioners Adam Kegel and Marian Lewis will seek permission to discontinue their Motions Seeking Authorization to Institute a Class Action and to Institute and Action pursuant to the *Securities Act*, dated respectively February 22, 2013 and July 31, 2014 against the National Bank of Canada and the National Bank Financial Inc. The hearing will be presided by the Honourable Stephen W. Hamilton, J.S.C.

A potential member who wishes to oppose the discontinuance must inform the petitioners counsel via email at the following address: siskindsmontreal@siskindsdesmeules.com no later than June 27, 2016 at 4:30 pm, by briefly indicating the nature and reasons of the opposition along with his contact information. A potential member who opposes the discontinuance can attend the hearing (himself or via attorney) in order to submit his representations to the Court. A potential member who does not oppose the discontinuance does not have to attend the hearing or take any other measures.

If the discontinuance of the class actions is authorized, the operation of Article 2908 of the *Civil Code of Québec* will cease and prescription will start to run again.

Nothing in this notice is intended to be legal advice and you may wish to consult your own attorney.